



Manifestation Rennes 29 septembre

INTER-PRO 35  
Le Syndicalisme Indépendant  
35, rue d'Échange 35000 RENNES  
N°243

PIC RENNES ARMORIQUE  
**P1**  
LA POSTE  
DI SPENSE DE TIMBRAGE

**INTER  
PRO35**

*Le SYNDICALISME  
INDÉPENDANT*

RÉSISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

OCT. 2022  
N°243  
Au sommaire



**NI DUPES, NI SOUMIS !**

Les masques tombent ! Les procédures de réquisition des salariés grévistes des raffineries, la menace de recourir à la force publique pour casser la grève montrent s'il en était besoin le sens du dialogue social du couple Macron-Borne. À noter que nous avons réussi avec la CGT à faire suspendre un arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine qui réquisitionnait 55 grévistes d'un laboratoire privé de Rennes.

C'est une forme de réponse du pouvoir à l'intersyndicale nationale qui souhaitait à l'instar de la CFDT des concertations « loyales et transparentes » concernant la retraite. Du « cause toujours » on passe très vite avec ces gens-là à « ferme là ». Notons au passage que les propos de Laurent Berger « désapprouvant les grèves » dans les raffineries n'ont pas aidé les travailleurs. Faut-il s'en étonner quand on connaît le passé, ou plutôt le passif de la direction de ce « syndicat » ?

On revient donc aux fondamentaux : sans rapport de force aucune véritable négociation (et non concertation) n'est possible. C'est vrai dans les entreprises, c'est vrai aussi pour les conquêtes et la défense de tous nos droits collectifs (retraite, sécurité sociale, services publics, code du travail...).

Quand on « oublie » cela, on dupe les travailleurs.

Dans ce contexte, l'immédiate réaction des camarades FO du département a été de dire « on a eu 1000 fois raison de se mobiliser le 29 septembre dernier ». C'est pas une fin, c'est un début car l'attentisme n'est pas une option, c'est une impasse !

Alors, à notre mesure, nous allons continuer dans notre département à porter inlassablement les revendications aux côtés de nos sections syndicales et à construire en même temps, dans l'unité, le rapport de force interprofessionnel en n'étant soumis à aucun appareil quel qu'il soit. Bref, nous allons faire notre « double besogne quotidienne et d'avenir » comme le dit la Charte d'Amiens, qui reste pour nous, non pas un texte qu'on invoque juste dans les discours, mais notre boussole quotidienne.

**VIVE LA LUTTE, VIVE LA SOCIALE !**

**VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**

**Rennes, le 17 octobre 2022**

**Fabrice LERESTIF**

**Secrétaire Général**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD EN ACTION (P3)
- ÉLECTION SERVICE PUBLIC (P4)
- INFO AFOC (P5-7)
- NOS SYNDICATS (P8-9)
- NOTRE UD (P10-11)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ (P12)

CITATION DU MOIS

*"la musique qui marche au pas, cela ne me regarde pas"*

Georges BRASSENS  
auteur  
compositeur  
interprète  
1921 - 1981



Mobilisation interpro mardi 18 octobre pour  
"les salaires, la retraite et les libertés syndicales"  
à l'appel de FO, CGT, FSU, Solidaires  
Manifestation à Rennes, 11H place de la République

# La médecine du travail



Gustave Doré : salle des internes à l'hôpital de la charité en 1860. de La Clarence à Béthune (62) en 1912.

## Apparue dès l'Antiquité, la médecine du travail est fondamentale pour le bien-être et la sécurité des travailleurs, en particulier dans certaines industries toxiques, mais pas uniquement..

Dans l'Égypte ancienne, des médecins soignaient, voire opéraient les ouvriers spécialisés, bâtisseurs des pyramides. Au Moyen Âge, des médecins ont décelé les maladies professionnelles. L'Autrichien Ulrich Ellenbog (1435-1499) a décrit les maladies des forgerons dues aux vapeurs et fumées toxiques. Peu après, le médecin suisse Paracelse (1493-1541) a découvert la maladie des mineurs due à l'irradiation par le radon se dégageant des roches granitiques, volcaniques et uranifères.

Mais le vrai fondateur de la médecine du travail est l'Italien Bernardino Ramazzini (1633-1714). Il est le premier à préconiser des mesures d'hygiène et de sécurité dans son livre publié en 1700, *Traité des maladies des artisans*. En 1775, le chirurgien britannique Percivall Pott prouve que la suie de charbon provoque des cancers chez les ramoneurs. Sa découverte entraîne l'interdiction du travail des enfants ramoneurs. Benjamin Franklin, l'un des pères fondateurs des États-Unis, fait le rapport entre la toxicité du plomb et le saturnisme, tout comme Amédée Lefebvre, directeur de l'école de médecine navale de Rochefort.

En France, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on s'étonne que les deux tiers des ouvriers en âge de faire leur service militaire soient déclarés inaptes tellement leur état de santé est dégradé. C'est ainsi que le travail des enfants va être peu à peu interdit.

## AVANCÉES LÉGISLATIVES

La loi du 9 avril 1898 fonde la responsabilité de l'employeur quant aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, ouvrant la voie aux indemnisations (loi du 25 octobre 1919). En 1906, un médecin normand découvre que les ouvriers des filatures d'amiante développent des cancers de la plèvre. Dès 1931, le Royaume-Uni prendra des mesures d'interdiction de l'amiante. Il faudra attendre 1997 en France !

Le premier corps des médecins du travail français est mis en place en 1915 dans les usines d'armement. De 1923 à 1930, c'est le docteur Barthe qui va organiser les premiers services de médecine du travail et de médecine préventive en entreprise. Apparaissent alors des revues spécialisées : *La Revue de Médecine du Travail*, *Le Médecin d'Usine*. Les premiers instituts universitaires de médecine du travail sont créés entre 1930 et 1935.

Ce sont les lois des 11 octobre et 26 novembre 1946 qui rendent obligatoire la médecine du travail dans toutes les entreprises privées, en liaison avec les comités d'entreprise et donc les syndicats.

La loi du 20 juillet 2011 réorganise la médecine du travail, sur fond de pénurie de médecins du travail. Leur nombre a continué de diminuer les années suivantes. En 2016, par la loi Travail (loi El Khomri) du 8 août et un décret du 27 décembre, de nouvelles mesures réforment encore la médecine du travail. Parmi celles-ci, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en "*l'absence de risques particuliers identifiés*", la fréquence de la visite médicale est diminuée à cinq ans... Contre deux auparavant.

Grève interprofessionnelle - jeudi 29 septembre  
 « pour les salaires, les pensions, les bourses d'études, les minima sociaux ».  
**À Rennes, 4 000 personnes ont défilé en ville**



Mobilisation Rennes le 8 septembre

RENNES

**FO DANS LE CORTÈGE À RENNES**

À Rennes, le rendez-vous était donné à 11 h, esplanade Charles-de-Gaulle. L'occasion pour les délégués syndicaux de prendre la parole, dont Fabrice Lerestif, de FO 35, l'une des dix unions départementales de Force ouvrière dans la rue ce jeudi /...

29/09/2022 | OUEST-FRANCE



Saint-Malo. Pour les salaires et la retraite, les syndicats appellent à la grève.



**LU DANS LA PRESSE**

... / « L'augmentation des salaires est une urgence »  
 « Il est annoncé de 6 à 12 % d'inflation et pourtant les salaires n'augmentent pas. Les conditions de vie sont de plus en plus difficiles. À côté de cela, les dividendes et les profits boursiers explosent. L'augmentation des salaires, et encore plus dans le privé où il n'y a pas revalorisation automatique, est une urgence », pointent Jacques Dadrumont et René Malle (FO).  
 ... / extrait Ouest-France Publié le 23/09/2022



Jean-Michel Groisier (CGT), Jacques Dadrumont (FO), René Malle (FO), Bertrand Arlabosse (Solidaires) et Axel Benoist (absent sur la photo - FSU) appellent à une manifestation le jeudi 29 septembre 2022 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). | OUEST-FRANCE

Ils étaient 270 dans la rue pour défendre les salaires et retraites.

Un ami, une amie ou un membre de ta famille concerné ?  
**Alors fais les voter FO !**

**LE SERVICE PUBLIC**

**A UNE HISTOIRE**



**DONNONS-LUI  
UN AVENIR !**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8  
DECEMBRE  
JE VOTE**

**FO**

**ELECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE**

# ELECTIONS HLM 2022

*Locataires comme vous  
Soutenus par nous  
Elus par vous!*



# Votez

pour la liste AFOC,  
aux élections des  
représentants des  
locataires.



# L'UD AUX COTÉS DE SES MILITANTES ET MILITANTS

## LU DANS LA PRESSE

### FGTA Pour faire face à l'inflation, des salariés de Carrefour Cesson réclament une hausse de salaire



Plusieurs dizaines de salariés au piquet de grève à l'entrée de l'hypermarché Carrefour de Cesson-Sévigné, ce samedi 24 septembre. | OUEST-FRANCE

Ils ont distribué des tracts pour sensibiliser les clients à leur action. La direction propose 2,5 % d'augmentation de salaires au 1<sup>er</sup> novembre, un prolongement de trois mois (jusqu'au 31 mars 2023) de la remise de 12 % accordée aux personnels sur les achats au sein de l'enseigne et une prime de 100 € fin octobre. « **Ridicule, on est bien loin du compte** », estiment les salariés.

Les employés de l'enseigne demandent aussi des embauches pour faire face « **à la dégradation des conditions de travail. Les collègues sont épuisés** », témoigne Catherine Renault.

Les salariés du groupe Carrefour étaient en grève ce samedi, à Cesson-Sévigné comme dans plusieurs autres villes : Fougères, Avranches... | OUEST-FRANCE

Des salariés de Carrefour à Cesson-Sévigné, près de Rennes (Ille-et-Vilaine), ont organisé un piquet de grève à l'entrée de l'hypermarché, ce samedi 24 septembre 2022. Ils veulent de meilleurs salaires et des embauches. Carrefour rappelle de son côté les mesures prises depuis un an en faveur du pouvoir d'achat de ses salariés.

Des appels à la grève ont été lancés ce samedi 24 septembre 2022, chez Carrefour, deux jours après l'échec de la dernière réunion de négociations sur les salaires, au siège du groupe de grande distribution. « **Plus de 90 magasins à travers la France sont dans l'action aujourd'hui** », rapporte Catherine Renault, déléguée FO au sein de l'hypermarché de Cesson-Sévigné. Une trentaine de salariés (sur 265 en CDI) ont participé au piquet de grève organisé à l'entrée du magasin.



### À Fougères, des salariés de l'hypermarché Carrefour en grève



À l'appel de Force Ouvrière, les salariés de Carrefour Fougères sont mobilisés devant leur hypermarché. | OUEST-FRANCE

Des salariés de Carrefour, à Fougères (Ille-et-Vilaine), suivent ce samedi 24 septembre 2022 l'appel à la grève lancé au plan national par le syndicat Force Ouvrière. Ils réclament des revalorisations salariales ainsi que de meilleures conditions de travail.

Dans l'enseigne de grande distribution Carrefour, le syndicat majoritaire Force ouvrière (FO) appelait à la mobilisation ce samedi 24 septembre. C'est le cas à Fougères (Ille-et-Vilaine), où plusieurs dizaines de salariés se sont rassemblées dès le matin, à l'extérieur de l'hypermarché, alors que les premiers clients arrivaient pour faire leurs courses.

#### Négociations salariales

Les négociations annuelles obligatoires se sont achevées mi-septembre avec une proposition d'augmentation des salaires de 2 % de la part de la direction. FO la juge « insuffisante », il exige la réouverture des négociations. « **Le mouvement est mené partout en France, là où est Carrefour n'est pas franchisé** », explique Yolande Bordeaux, déléguée syndicale à Carrefour Fougères.

En Ille-et-Vilaine, Fougères était mobilisé ce samedi matin, tout comme l'hypermarché de Cesson-Sévigné, près de Rennes. « **Il faut une clause de revoyure pour les négociations salariales, car nous sommes confrontés à l'inflation**, ajoute la représentante syndicale. Nous demandons également une prime de reconnaissance ainsi que de meilleures conditions de travail. »

Toujours selon Yolande Bordeaux, les métiers de la grande distribution attirent moins. « **La charge de travail est plus importante, car il y a des difficultés à recruter. Le stress augmente, certains finissent par démissionner.** » Les salariés de Carrefour Fougères ont prévu de rester toute la journée devant leur magasin, « **sans empêcher l'accès de la clientèle, car on respecte notre outil de travail** ».

... / Extrait - Ouest-France Publié le 24/09/2022

### Ce samedi, un mouvement de grève chez Carrefour relayé à Fougères

Force ouvrière invite les salariés du groupe Carrefour à faire grève ce samedi. Améliorations salariales et des conditions de travail sont relayées par les employés de Fougères.



Les salariés manifestent à l'entrée du magasin, boulevard de Groslay. (©Chronique républicaine)

Ce samedi matin 24 septembre, les salariés du groupe Carrefour sont invités à participer à un mouvement de grève, par le syndicat Force ouvrière.

« **Il s'agit d'un mouvement qui touche tous les Carrefour de France** » situe Yolande Bordeaux, délégué FO de Carrefour Fougères.

Une quarantaine de salariés de Carrefour Fougères participent ce matin au mouvement, en manifestant à l'entrée de l'hypermarché, boulevard de Groslay.

« **Les salariés sont invités nous rejoindre au fur et à mesure de la journée, selon leurs heures de service** » poursuit Yolande Bordeaux.

#### Quelles revendications ?

Les revendications de Force ouvrière portent sur « **les conditions de travail, la revalorisation des salaires, et une prime de reconnaissance du travail effectué pendant la crise du Covid** ».

... / Extrait - Chronique républicaine le 24 Sep 22

À l'appel des syndicats FO et Sud, une partie du personnel du centre hospitalier de Brocéliande était en grève mardi 27 septembre 2022. Il proteste contre la fermeture du service des soins de suite et s'inquiète de la dégradation des conditions de travail.



À l'appel de FO et Sud, une partie du personnel du centre hospitalier de Brocéliande était en grève. | OUEST-FRANCE

« Il ne faut pas laisser l'hôpital public être dépecé, renchérit Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO Ille-et-Vilaine, venu apporter son soutien aux grévistes. **Vous avez raison de vous battre pour défendre un hôpital de proximité** ».

S'il n'y avait pas d'élus aux côtés des grévistes, la députée Claudia Rouaux leur a fait savoir son soutien. Dans un courrier au directeur général de l'ARS (Agence régionale de santé), elle souligne « **que la fermeture de ce service de SSR constituerait un véritable recul de l'accès aux soins en milieu rural** ».

### Des « conditions de travail dégradées »

L'inquiétude porte également sur les conditions de travail « qui se dégradent et deviennent intolérables », insistent les grévistes. La faute au manque de personnel.

« Parfois, nous devons prendre soin de 10 à 12 résidents le matin. Nos conditions de travail sont déplorables et la prise en charge des patients en souffre forcément. Ce n'est pas normal », témoigne un aide-soignant. Ouest-France Publié le 27/09/2022 à 20h37

Les syndicats dénoncent aussi « des pressions de la direction » sur les soignants. « C'est un management très répressif. Il y a un manque de respect. Parfois, les agents sont rappelés durant leur journée de repos ou le week-end pour remplacer un collègue au pied levé. Du coup, ils sont épuisés et dégoûtés », assure Lynda Perrot.

Un aide soignant du syndicat Sud du CHU Rennes met en garde : « Tous les établissements seront bientôt concernés si nous ne faisons pas quelque chose. Aujourd'hui, c'est le début d'une mobilisation. À nous de continuer avec les habitants car seuls, nous n'y arriverons pas ».

Ouest-France Publié le 27/09/2022

Devant l'entrée principale du centre hospitalier de Brocéliande à Saint-Méen, les banderoles sont de sortie ce mardi 27 septembre 2022. Des membres du personnel, des soignants venus des centres hospitaliers de Janzé, Dol-de-Bretagne, Saint-Malo et du CHU et des habitants de la commune sont réunis pour dire leur colère et leur inquiétude.

### Contre la fermeture du service de soins de suite

La colère d'abord, qui concerne la fermeture du service des Soins de suite et de rééducation (SSR). La démission, le 1<sup>er</sup> juillet 2022, du médecin en charge du service ne permet pas le maintien du service au-delà du 1<sup>er</sup> octobre 2022, date de fin du préavis.

« Depuis plusieurs années, des lits ferment à Saint-Méen, déplore Lynda Perrot, secrétaire FO à l'hôpital de Brocéliande. Il y a une dizaine d'années, il y avait à peu près 60 lits. Le 1<sup>er</sup> octobre, il en restera zéro ».

Pour elle, cette fermeture va placer les résidents et leurs familles dans des situations très compliquées. « Où vont aller les patients ? Certains vont être transférés en Ehpad, mais ils devront en assurer le coût. Ce sera hors de prix pour des familles, d'où leur détresse... » Elle regrette « le manque de volonté de la direction de sauver le service ».

## SDAS FO MEETING RÉGIONAL FO Action Sociale 1<sup>er</sup> octobre : Pour l'Égalité la Dignité et l'Action syndicale salariale



Merci beaucoup à Pascal CORBEX, Secrétaire général de la FNAS-FO d'être venu de Paris présider notre meeting régional syndical, qui en appelle d'autres car nos salaires ne peuvent plus attendre ! Assignés à Résistance

L'heure est Grève pour arrêter la macronneuse qui fait disparaître nos branches Conventionnelles

## FNEC-FP FO Le SNFOLC 35,

le SNUDI FO 35 et le SDAS FO 35 ont organisé le 9 juin dernier une réunion publique sur l'inclusion.

À cette réunion étaient présents des parents d'élèves en situation de handicap, des représentantes d'associations s'occupant des personnes en situation de handicap, des éducatrices et éducateurs spécialisés, des personnels de l'Éducation Nationale (AESH, professeurs en ULIS ou en enseignement général...).

Cette réunion avait pour objet de débattre ensemble de l'inclusion systématique telle qu'elle se pratique dans notre département et notre pays depuis la mise en place de la Loi Montchamp en 2005 aggravée par les différents Comités de suivi de l'école inclusive.

### Le constat a été unanime et inquiétant.

la lettre complète sur le lien suivant : <https://www.snfolc35.fr/2022/09/lettre-ouverte-sur-linclusion-a-la-francaise-etat-des-lieux-en-ille-et-vilaine/>

**STAGE DÉCOUVERTE****Un stage découverte enrichissant**

16 camarades de tous secteurs ont suivi un stage découverte du 26 au 30 septembre. Riche de ses échanges entre camarades aux parcours différents et avec Ferdinand l'animateur, il aura donné l'envie de s'impliquer d'avantage dans le syndicat.

**STAGE TRAVAIL ET HANDICAP**

" Du 4 au 6 octobre s'est tenu à l'UD un stage "**HANDICAP ET EMPLOI**".

C'était le premier du genre dans notre UD et il atteste de notre volonté collective de mettre cette question à l'ordre du jour de nos activités syndicales suite à la création d'une commission spécifique.

Stage très enrichissant de l'avis général qui donne des outils pour porter les revendications et suivre les dossiers . Trop souvent sur ce sujet, on laisse la main aux employeurs expliquait fort justement un des stagiaires .

Grand merci à Walter, l'animateur pour son implication et ses qualités humaines.

Grand merci aussi à Anne Baltazar, conseillère confédérale qui est venue à notre rencontre le mercredi pour échanger.

FONCTION  
PUBLIQUEJeudi 20 octobre venue à l'UD de Christian Grolier,  
SG de la Fédération Générale des Fonctionnaires

Réunion générale à 16H dans la salle de réunion de l'UD

## Il nous a quittés

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de notre camarade Bernard Haidin.

Il nous a quittés le 3 octobre dernier à l'âge de 71 ans.



Bernard était membre du SDFOFPA et très actif dans le milieu associatif.

Nos pensées vont à sa famille

## FO PHARMA

## RÉQUISITION À RENNES AUSSI !



Vendredi 14 octobre l'UD en soutien d'un piquet de grève de personnels des Laboratoires Réunis de Rennes. Grève massive à l'appel de notre section FO et de la CGT pour les salaires et conditions de travail.

Au moment où nous y étions, un huissier arrivait pour délivrer à 55 grévistes des réquisitions ! L'arrêté préfectoral a été pris la veille au soir.

Suite à l'action en justice de FO et de la CGT le jour même l'arrêté préfectoral a été suspendu.

C'EST UNE VICTOIRE SYMBOLIQUE MAIS IMPORTANTE, surtout dans le contexte actuel, chacun mesure la gravité de la situation. Le droit de grève est clairement menacé par Macron-Borne.

## Important et urgent :

## Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés, il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire aux stages :

"Connaitre ses droits"  
du 15 au 17 novembre

"Qualité de vie au travail"  
du 12 au 13 décembre  
(ne tardez pas à vous inscrire) →

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50  
ou envoyez nous un mel à :  
[ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

## Stage Qualité de Vie au Travail :

## "Prévenir les Risques Psycho Sociaux"

L'Union Départementale organise spécifiquement un stage "Prévenir les Risques Psycho Sociaux" les 12 et 13 décembre dans le cadre de sa convention avec la CARSAT.

Ce stage s'adresse notamment aux Délégués Syndicaux, élus CSE et responsables de la Fonction Publique.

Ce n'est pas un stage organisé par la confédération (CFMS) et il ne peut donc pas donner droit à journées de congés pour formation syndicale. Les camarades intéressés doivent donc prendre sur leur temps syndical ou personnel.

Le nombre de stagiaires est limité à 18 pour préserver la qualité des échanges.

COMMISSION  
HANDICAPPermanences Handicap-Emploi  
Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois / tél. : 02.99.65.36.60

**PAS TOUCHE AU DROIT DE GRÈVE,  
PAS TOUCHE AUX RÉGIMES DE RETRAITES  
OUI À L'AUGMENTATION GÉNÉRALE  
DES SALAIRES !**

Le gouvernement veut la guerre, il aura la grève !

→ À RENNES :  
18 OCTOBRE À 11H  
MÉTRO RÉPUBLIQUE

Clin d'œil du PATOCHE

**RÉQUISITION NON !**

**AUGMENTATION DES SALAIRES,  
DROIT DE GRÈVE OUI !**

**ABROGATION DES LOIS  
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,  
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

**STAGES CFMS 2022**

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Mar 15 au Jeu 17 novembre	Connaître ses droits	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**Nos Unions  
Locales**

**RENNES**  
35, rue d'Échange 35000 RENNES  
**02.99.65.36.60**

ulforennes@gmail.com  
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

**ST MALO**  
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO  
**09.66.96.37.97**

ulfostmalo@wanadoo.fr  
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

**GUICHEN**  
**07.83.67.25.78**

ulfoguichen@gmail.com

**FOUGÈRES**  
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES  
**02.99.99.00.49**

ulfofougeres@orange.fr  
Tous les mardis après-midi,  
(juridique : un lundi sur trois)

**VITRÉ**  
45, rue de Paris 35500 VITRÉ  
**02.99.74.42.80**  
ulfovitre@orange.fr

**REDON**  
1, rue du Tribunal 35600 REDON  
**02.99.71.16.48**  
**06.26.88.51.88**  
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

**AFOC**

35

Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

**L'AFOC 35**

**ASSURE SES  
PERMANENCES  
UNIQUEMENT  
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :  
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.

**TIMBRES 2022 : 4,95 €**  
tresorerie.udfo35@orange.fr